8e année — Ottawa et Hull, Lundi, 15 Mars 1886 — No 54

ABONNEMENT

Par année.....$3.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre m.....1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...$0.10
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.0
Une fois la semaine.....0.0

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....

Pour les annonces à longe conditions spéciales.

Bureau : 524 Rue Sussex — "RELIGION ET PATRIE" — LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 15 Mars 1886

COUP D'ŒIL

Le débat sur l'affaire Riel, un moment interrompu, va se continuer, et le pays en saura bientôt le résultat.

Chacun doit convenir que la question a été clairement posée, nettement définie, ce qui rendra claire et nette la décision de la chambre, quelle qu'elle soit.

La motion de M. Landry regrette que le gouvernement ait laissé exécuter la sentence de Louis Riel, et c'est tout. Il ne s'agit pas de blâmer l'administration des affaires du Nord-Ouest, ni de justifier la révolte ; la justice du procès fait à Riel n'est pas sérieusement mise en doute, ni la validité de la sentence de mort portée contre lui.

On peut s'attendre à ce que les députés dépassent à chaque instant, au cours de ce débat, les bornes de la motion de non-confiance. Elle n'en reste pas moins ce qu'elle est : une protestation contre le refus du gouvernement de commuer une sentence de mort régulièrement prononcée.

Il n'est pas raisonnable de prétendre que le ministère ait à répondre à d'autre accusation qu'à celle-là. Elle est, d'ailleurs, excessivement grave.

Si, pour les motifs qu'on lui prête, le ministère a fait mettre à mort un homme qu'il croyait innocent, c'est un assassinat monstrueux, un crime qui mérite la réprobation universelle. Chaque ministre serait un meurtrier, auprès duquel les meurtriers ordinaires paraîtraient bons enfants : meurtrier pire que Cromwell, qu'Elizabeth, etc., si on prend en considération le siècle éclairé où nous vivons ; meurtriers recrutés parmi les intelligences d'élite de la nation canadienne, qui, froidement, après calcul et mûre réflexion, auraient dressé un échafaud pour se maintenir au pouvoir.

La motion Landry ne dit pas tout cela, mais elle le comporte logiquement. D'ailleurs, on l'a écrit, on l'a dit, on l'a répété encore, depuis le commencement du débat : le gouvernement a fait mourir Riel parce qu'il était canadien-français, et que l'élément anglais le voulait : le gouvernement a calculé ce que la mort du condamné lui rapporterait de votes, et basé sa détermination sur ce calcul.

A moins de supposer, ce qui n'est pas vraisemblable, que nos ministres aient la passion du sang et puissent mettre un homme à mort par agrément, il faut croire que leur conduite a été dictée soit par l'intérêt, soit par la justice, que ce sont de vils assassins ou de parfaits honnêtes gens.

Avouons, tout de suite, que le bénéfice du doute est en leur faveur; et qu'il nous répugne de croire à une telle méchanteté chez des hommes politiques connus et respectés de longue date.

Sans discuter la valeur des motifs qui auraient pu faire commettre au gouvernement cet attentat, on l'accuse ouvertement d'avoir fait mettre à mort un monomaniaque irresponsable de ses actes, un innocent. Le conseil des ministres devait être convaincu de la folie et de l'irresponsabilité de Riel. Là se trouve toute la question, toute la difficulté et là seulement, quoiqu'on en dise.

Pourquoi exige t on que le conseil des ministres fût convaincu de l'irresponsabilité de Riel ? Parcequ'e les jurés l'avaient recommandé à la clémence de la Cour. Cette raison est évidemment moins claire que l'accusation, dont elle est pourtant, après tout, le seul appui. Qui prendra sur lui d'affirmer, en matière aussi grave, que cette recommandation du jury implique sa conviction que le prisonnier était irresponsable, surtout, quand le même jury venait de rendre un verdict de culpabilité. Qui pourra soutenir avec raison qu'il n'est pas permis de voir aussi bien, dans cette recommandation, l'expression d'un sentiment naturel de pitié pour un malheureux criminel, d'un désir charitable ?

Que reste-t il pour soutenir la terrible accusation d'assassinat politique ? Le fait que le gouvernement a refusé de suivre des opinions personnelles éminemment respectables sur l'irresponsabilité de Riel ; le fait que la commission médicale chargée d'étudier l'esprit de Riel n'était pas constituée au goût d'un certain nombre.

Quand à la prétention vague, que les crimes politiques ne méritent plus la mort, elle ne doit pas peser beaucoup dans la balance, même si on admet que les crimes du malheureux Riel appartiennent à cette catégorie.

Le procès de Riel fait, le verdict et la sentence rendus, les appels aux plus hauts tribunaux rejetés, les spécialistes consultés, devait-il rester dans l'esprit des ministres un doute raisonnable sur la culpabilité de Riel ? Il est plus facile de l'affirmer que de le prouver clairement.

Si le gouvernement a commis une faute en laissant exécuter Riel, il aurait droit à ce que tout le monde l'excuse : il avait une discrétion à exercer et tous lui doivent justice de croire qu'il a fait pour le mieux. Un grand nombre, pas les moins sensés, trouveront qu'il a agi sagement. Si la vie d'un homme est précieuse, celle de la société l'est aussi, et la tendance a excuser trop facilement le crime à des dangers sérieux. De l'excuse à la réhabilitation, il n'y a qu'un pas.

Le gouvernement des Etats-Unis a laissé pendre l'halluciné Guiteau, et personne ne songe à lui en faire un crime. Tant que la ligne de démarcation entre la méchanceté et la folie entre la responsabilité et l'irresponsabilité ne sera pas mieux définie, la prudence fait une loi aux gardiens de l'ordre social d'excuser difficilement les criminels.

M. le curé de Sainte Anne a annoncé, hier, au prône de la messe paroissiale, qu'il y aura sermon trois fois la semaine pendant le carême. Le sujet traité sera : "L'intempérance est opposée aux dix commandements de Dieu." L'orateur sacré démontrera, par la théologie, l'histoire et la logique, que l'ivrognerie est le vice le plus opposé à l'accomplissement de la loi du Seigneur. Ce sujet ne peut manquer d'attirer la foule autour de la chaire sacrée.

PERTE DE L'"ORÉGON.

Le steamer *Oregon*, de la ligne Cunard a été coulé au fond de l'Atlantique, à quelques milles de Sandy Hook, hier matin vers quatre heures, pendant qu'il se rendait à New-York.

C'est une goëlette à trois mats inconnue qui l'a frappé et lui à ouvert le flanc. Le choc fut terrible et la panique folle parmi les passagers réveillés en sursaut. On ne tarda pas à voir que le vaisseau sombrait lentement et ne pourrait se rendre à terre, mais que le sauvetage pourrait se faire facilement. Les 540 passagers et les 205 hommes d'équipage furent mis en sureté avec un ordre parfait et sans le moindre accident.

LE POMPIER HAINES.

Les funérailles du pompier Haines tué au récent incendie de la rue Saint Paul à Montréal ont eu lieu hier après midi avec une solennité toute spéciale.

Le maire de Philadelphie, quatre vingt pompiers de Rutland Vt. et des députations des brigades d'Oswego et de Philadelphie faisaient partie du convoi funèbre. Le cercueil était placé sur une voiture de la brigade trainée par les pompiers en grand uniforme. Sur le parcours, étaient groupés des milliers de spectateurs qui se découvraient avec respect devant la dépouille de ce brave malheureux

CONCERT A L'ORPHELINAT

Le concert donné hier soir dans les salles de l'orphelinat St Joseph, au profit de cette institution, a été charmant, et fait honneur à M Ernest Smith, l'organisateur et aux dames et messieurs qui ont exécuté le programme. Il y a eu chant par Madame L. Laframboise et Melles Fanning et Richard, solo de piano par Mlle V. St Jean ; déclamation par M. J. B. Pigeon et gentille opérette par les petites demoiselles Smith, St Jean et Lapierre. Tout été rendu à l'emporte pièce. Madame Laframboise et Melles St Jean, Richard et Fanning ont mérité les honneurs du rappel.

A la fin, le Révd. M. Routhier remercia cordialement les organisateurs de ce joli concert.

On a regretté que l'auditoire ne fût pas plus nombreux.

CLUB St HUBERT

Le club St Hubert se réunira samedi, à 2 hrs. p m., pour prendre un exercice de tir.

2,500

Le club de chasse St Hubert a besoin de 2,500 pigeons vivants.

Les personnes qui en ont à vendre pourront s'adresser au No. 247, chez M. N. Charlebois, sur la rue Dalhousie.

U. VEZINA

Magasin d'Epiceries

PAR EXCELLENCE.

Le soussigné informe le public en général qu'il vient de faire de

Grandes Ameliorations

A son établissement, au

No. 172

Coin des rues Dalhousie et Water.

Mon stock d'épiceries est maintenant des

Plus complets et des mieux Assortis.

Vous trouverez à ce magasin tous les Sirops Calmants et Médecines Patentées des meilleures maisons de l'Europe, Montréal et des Etats-Unis.

Mes dépenses d'administration sont très minimes, conséquemment les effets sont vendus à

20 POUR CENT

Meilleur marché qu'ailleurs

U. VEZINA,

172 rue Dalhousie, Ottawa.

"Le meilleur est le meilleur Marché."

EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ

Pittaway & Jarvis

POUR

PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES

Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.

Etude : 117 Rue Sparks, Ottawa.

Les Libéraux-Conservateurs

Listes des Voteurs---Acte des Franchises.

Qui sont qualifiés comme Voteurs dans les Cités.

Toutes personnes du sexe masculin âgées de 21 ans, sujettes britanniques par naissance ou naturalisation, et possèdant quelqu'une des qualifications suivantes :

1. Tout propriétaire ou occupant d'une propriété immeuble, soit de son propre chef ou du chef de sa femme, évaluée à $300.

2. Tout locataire payant un loyer de $2 par mois ou de $20 par année.

3. Toute personne retirant un revenu de $300 par année ou de $6 par semaine de ses gages, de son commerce, de sa profession ou de placements faits en Canada.

4. Toute personne qui est le fils, le beau fils, le petit-fils ou le gendre de quiconque possède une propriété de la valeur de $600 et plus.

Tous ceux qui sont favorables au parti Libéral-Conservateur et dont le nom n'est pas encore sur les listes électorales malgré qu'ils possèdent une ou plusieurs des qualifications ci-dessus, sont priés d'envoyer immédiatement leurs nom et prénoms, adresse, la nature de leur qualification à l'un des messieurs dont suit la liste :

QUARTIER VICTORIA—C. Gagné, rue Wellington, ou P S. McKenzie, 167 rue Cambridge.

QUARTIER WELLINGTON—C. Magee, 24 rue Sparks.

QUARTIER ST. GEORGES — Thomas Birkett, rue Rideau.

QUARTIER BY — P. H. Chabot, rue Sussex.

QUARTIER OTTAWA — Wm. McEvela, rue de l'Eglise, ou Chas. Desjardins, échevin, 85 rue Water.

Ou à D. O'Connor, président de l'association Libérale-Conservatrice.

J. W. McRae, Association Libérale-Conservatrice des Jeunes Gens.

Thos. Stewart, Association Libérale Conservatrice des Ouvriers, 531 rue Albert.

Oscar McDonell, le Cercle Lafontaine, rue Rideau.

En s'adressant à l'un ou l'autre de ces messieurs, on pouara obtenir toutes les informations désirées et des formules imprimées.

Que chaque conservateur n'oublie pas de se faire porter sur la liste électorale avant la fin de février.

Qu'on ne l'oublie pas! Qu'on ne l'oublie pas!

G J. . Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B
RUE BRITANNIA,
HULL

Ottawa, 6 nov 1885

—Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER Pharmacien, 104 Sussex

ARGYLE HOUSE

VENTE SPECIALE!

DE

COTONS!

PLUS DE

1000 PIECES

Sont offertes en Vente.

Voyez nos Prix qui varient

3 a 9 CENTS LA VERGE.

Cotons Gris, Cotons Blancs, Cotons a oreillers Toiles pour les draps de lit, Toiles pour autres fournitures de lit, Serviettes, etc., etc.

PRIX DE L'ENCAN DURANT LE MOIS

D. GARDNER & CIE.,

66 & 68 Rue Sparks

A VENDRE!

Chance - Sans Pareille !

Pour un jeune homme qui desire entreprendre le

COMMERCE

D'EPICERIES

Poste de 1re Classe

Epiceries nouvelles et magasin des mieux assortis.

S'adresser au bureau du "CANADA" pour plus amples informations.

Dlle A. McDonald.

LES ARTICLES DES

MODES NOUVELLES

POUR

NOEL

SONT INSURPASSABLES.

Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York.

2 octobre 1885 1a

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 33 rue Cathcart. Possession immédiate.

Pour informations s'adresser au No. 32. rue Cathcart.

DIEU ET MON DROIT

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, portant la suscription "Soumission pour habillements de la Police à cheval," et adressées à l'honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de JEUDI, le 18 mars 1886.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requis, en s'adressant au soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées. On pourra voir des échantillons de tous les articles au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur.
P. à C. du N.-O.

Ottawa, 24 février 1886.

DIPHTHERINE

— ou —

ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes

LA DIPHTHERIE VAINCUE:

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix annnées de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnant de ce remède.

Préparé par le

DR N. LACERTE,

LEVIS, P. Q.

Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

EN DEPOT CHEZ

ELZEAR ALARIE,

71 Rue Bolton, Ottaw

juillle86 4

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoïdes : Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Puissance

HEMORRHOIDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS . OTTAWA